

SAISIR LE COMITE MEDICAL

TITULAIRES CNRACL

Objet de la saisine	Conditions	Pièces à fournir
<p>Prolongation du congé de maladie ordinaire au-delà de six mois consécutifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agent est placé en congé de maladie ordinaire de façon continue depuis 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Copie des arrêts de travail ✓ Le cas échéant, avis d'inaptitude émis par le médecin de prévention
<p>Octroi et renouvellement d'un congé de longue maladie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agent est dans l'impossibilité temporaire d'exercer ses fonctions ✓ Il présente une maladie invalidante et de gravité confirmée qui nécessite un traitement et des soins prolongés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Demande de l'agent ✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au comité médical ✓ Copie des arrêts de travail
<p>Octroi et renouvellement d'un congé de longue maladie D'OFFICE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agent est dans l'impossibilité temporaire d'exercer ses fonctions ✓ L'autorité territoriale estime que l'état de santé de l'agent ne lui permet pas de poursuivre son activité ET qu'il existe un risque pour son 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Rapport du médecin de prévention ✓ Rapport hiérarchique

	<p>entourage professionnel ou lui-même</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Il présente une maladie invalidante et de gravité confirmée qui nécessite un traitement et des soins prolongés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Copie des arrêts de travail ou des décisions de mise en arrêt d'office
Octroi et renouvellement d'un congé de longue durée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agent est dans l'impossibilité temporaire d'exercer ses fonctions ✓ Il est atteint de l'un des cinq types d'affection suivants : tuberculose, maladie mentale, cancer, poliomyélite, déficit immunitaire grave et acquis 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Demande de l'agent ✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au comité médical
Mise en disponibilité d'office pour raison de santé et son renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agent est dans l'impossibilité temporaire d'exercer ses fonctions ✓ Il a épuisé ses droits statutaires (maladie ordinaire, longue maladie, longue durée) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Copie des arrêts de travail ✓ <i>NB : la disponibilité d'office est une position TRANSITOIRE qui suspend les droits à avancement et n'ouvre pas droit à cotisation pour la retraite.</i>
Octroi et renouvellement du temps partiel thérapeutique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La demande fait immédiatement suite un congé de maladie ordinaire d'au moins 6 mois consécutifs, de longue maladie ou de longue durée <p>La reprise des fonctions à temps partiel est reconnue comme étant de nature à favoriser l'état de santé de l'agent</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>L'agent doit suivre une rééducation ou une réadaptation professionnelle pour retrouver un emploi compatible avec son état de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Demande de l'agent ✓ Certificat du médecin traitant ✓ Avis du médecin de prévention <p><i>NB : La reprise des fonctions à temps partiel thérapeutique n'est pas possible suite à une période de disponibilité d'office</i></p>

<p>Aptitude après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - douze mois consécutifs de congé de maladie - un congé de longue maladie ou de longue durée - à l'issue d'une disponibilité d'office 	<p>L'agent est physiquement apte à reprendre les fonctions mentionnées dans sa fiche de poste</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>L'agent est physiquement apte à reprendre les fonctions mentionnées dans sa fiche de poste, mais avec des aménagements</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>L'état de santé de l'agent nécessite un changement d'emploi compatible avec son grade</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Demande de l'agent ✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au comité médical ✓ Fiche de poste de l'emploi occupé ✓ Rapport du médecin de prévention préconisant l'organisation du poste / avis sur l'adéquation entre le poste occupé et l'état de santé de l'agent
<p>Reclassement dans un autre emploi à la suite d'une modification de l'état physique du fonctionnaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ l'agent est reconnu totalement et définitivement inapte à l'exercice des fonctions de son grade, mais il peut exercer les fonctions correspondant à un autre grade 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Fiche de poste de l'emploi occupé ✓ Fiche de poste de l'emploi proposé ✓ Demande de l'agent. ✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au comité médical ✓ Rapport du médecin de prévention préconisant les tâches et postures possibles ou interdites / avis sur l'adéquation entre le poste proposé et l'état de santé de l'agent.
<p>Admission à la retraite pour invalidité</p>	<p>l'agent est reconnu totalement et définitivement inapte à l'exercice des fonctions de son grade et n'a pas voulu présenter de demande de reclassement ou il n'y a pas de possibilité de reclassement dans la collectivité</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>L'agent est reconnu totalement et définitivement inapte à toutes fonctions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité ✓ Fiche de renseignements ✓ Attestation de reclassement (CNRACL) ✓ Formulaire AF3 complété pour la partie administrative (la partie médicale sera remplie par le comité médical)

<p>Accès aux emplois publics en cas de contestation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il existe une contestation d'ordre médical à l'initiative de la collectivité ou de l'agent 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de saisine de la collectivité et le cas échéant de l'agent ✓ Fiche de renseignements ✓ Certificat établi par le médecin agréé ✓ Certificat médical expliquant les motifs de la contestation
<p>Contestations suite à une contre visite de l'agent par un médecin agréé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La collectivité a demandé une contre-visite par un médecin agréé afin de vérifier la justification d'un arrêt maladie ✓ Il existe une contestation de cette contre-visite 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La lettre de saisine de la collectivité et, le cas échéant de l'agent ✓ Fiche de renseignements ✓ Arrêts de travail mentionnant les lésions (volet n°1 conservé par l'agent). ✓ Rapport du médecin agréé ayant réalisé la contre visite